

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°105 - Octobre 2015

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Spécial prisonniers

Édito : **Plus de mille Palestiniens arrêtés en octobre**

Plus de 1000 Palestiniens ont été arrêtés par les forces d'occupation israélienne, en majorité des jeunes filles et garçons, depuis début octobre 2015, en liaison avec le soulèvement palestinien a indiqué le dimanche 25 octobre le club des prisonniers palestiniens. Celui-ci ajoute que, parmi ces arrestations, 87 correspondent à de la détention administrative (sans inculpation, ni procès, pour 6 mois renouvelables indéfiniment).

L'ampleur de la répression, ce sont aussi plus de 70 morts et des centaines de blessés parmi les Palestiniens, tandis que s'affirme, tout particulièrement parmi la jeunesse, une volonté de la population, de caractère populaire d'en finir avec l'occupation et de s'aller vers l'application des droits nationaux de tout le peuple palestinien. Tout le peuple palestinien, parce que lorsque le mouvement se déroule en Israël même, jusque Tel Aviv, il est clair que les Palestiniens de l'intérieur refusent l'apartheid qu'Israël impose.

Ce mouvement provoque une vague d'indignation devant la poursuite du massacre et de solidarité dans notre pays. Dans le Nord, les rassemblements et manifestations de Lille, Maubeuge et Douai, en octobre, montrent que la solidarité est vivante. Elle aura à se poursuivre en novembre, en répondant à l'appel de la société civile palestinienne avec les actions de Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël.

Cette solidarité il s'agit de l'exercer aussi, en direction des prisonniers palestiniens, d'autant plus que de leur côté ils participent au mouvement de lutte. En particulier par les grèves de la faim. Leur expression politique, comme le confirme le message de Marwan Barghouti, dans ce bulletin, ne faiblit pas.

Il nous revient certes d'assurer le succès de ces différentes manifestations de solidarité, mais la solidarité avec les prisonniers est essentielle dans la mesure où elle permet de rassembler largement sur une base concrète. Un tissu solide s'établit avec celles et ceux qui bien souvent sont là-bas, les fers de lance de la lutte. Et il se construit, dans notre région, notamment autour d'une ville : Auby.

Jean-François Larosière, Président de l'AFPS Nord-Pas de Calais

L'AFPS Nord-Pas de Calais travaille avec la direction nationale de l'Association sur le soutien aux prisonniers. Voici sa dernière publication.



Campagne de parrainage des prisonniers politiques palestiniens

3/11/2015

Le soutien de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) aux prisonniers politiques palestiniens comprend plusieurs volets : notre soutien au comité français de la campagne internationale pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers palestiniens, notre mobilisation contre la détention administrative et contre la détention d'enfants, les campagnes de soutien aux grévistes de la faim, la diffusion du film « La case prison » réalisé par la plateforme française des ONG pour la Palestine dont nous faisons partie, et la campagne de parrainage.

Par son enracinement dans la société française, notre campagne de parrainage des prisonniers politiques palestiniens est une composante essentielle de notre action en faveur des prisonniers politiques palestiniens.

Une campagne de grande ampleur menée depuis 2012

Cette campagne est née d'un appel lancé par Salah Hamouri après sa libération fin 2011 et de la volonté de l'AFPS d'être particulièrement active sur la question des prisonniers politiques palestiniens. Outre le soutien moral que peuvent apporter ces lettres de France aux prisonniers, c'est un message politique important en direction d'Israël. Il s'agit notamment de permettre une mise sous pression internationale des autorités israéliennes pour qu'elles accèdent aux revendications légitimes des prisonniers politiques palestiniens. En pratique, un parrain de prisonnier s'engage à lui envoyer tous les mois une lettre ou une carte postale à l'adresse de sa prison. Mais il s'agit avant tout d'une campagne politique que les groupes locaux de l'AFPS (GL) mettent en œuvre en écrivant à leurs élus, à différentes autorités et aux médias pour les interpeller sur le cas des prisonniers.

C'est une campagne qui rencontre un beau succès, et qui contribue à faire connaître en France la condition des prisonniers palestiniens. Aujourd'hui, 3170 personnes parrainent, en France ou à l'étranger, un prisonnier palestinien. C'est, de leur part, un geste de solidarité et une approche humaine de la situation de ces prisonniers. Et c'est, pour ces prisonniers, lorsqu'ils reçoivent ces lettres ou cartes postales dans leur prison, le signe qu'ils ne sont pas oubliés.

Le parrainage de prisonniers politiques palestiniens est une démarche de solidarité qui vise à la fois à mobiliser et à sensibiliser la population française sur cette question, à témoigner aux prisonniers une solidarité concrète, et à mettre en lumière leur situation à un niveau international. Une attention particulière est portée aux députés du conseil législatif, universitaires et aux journalistes, que nous faisons systématiquement parrainer par leurs homologues français.

Nous renforçons les liens avec nos parrains par une Lettre d'information (7 exemplaires diffusés depuis 2013), par la traduction de l'arabe vers le français d'articles qui les informent sur le quotidien pour le moins douloureux de ces prisonniers et de leurs familles et par des réunions décentralisées organisées par nos groupes locaux sur tout le territoire français. Notre campagne est maintenant bien ancrée dans la société française, et constitue un volet essentiel de notre soutien aux prisonniers politiques palestiniens.

Nos besoins : pouvoir bien mettre à jour notre liste des prisonniers (voir détail en annexe)

Nous disposons aujourd'hui d'une liste d'un peu plus de 4.000 prisonniers palestiniens, qui indique leur nom, leur âge, leur ville d'origine, la prison dans laquelle ils sont enfermés, la durée de peine et la date prévisionnelle de leur sortie, et qui comprend parfois leur photo. Nous fournissons à chaque parrain ces données sur le prisonnier qu'il va suivre.

Nous avons besoin de compléter cette liste et/ou d'obtenir une liste de prisonniers qui soit plus récente. Nous avons aussi besoin de mettre régulièrement à jour cette liste de prisonniers : en effet, les prisonniers changent souvent de prison, ou sont libérés à l'issue de leur peine, et d'autres personnes sont malheureusement arrê-

tées. Ce sont des informations que nous avons besoin de connaître de manière précise et régulière, si nous voulons que l'effort consenti par nos parrains le soit de manière utile et motivante.

Par ailleurs, nous n'avons que quelques indications ou témoignages sur la remise ou non de nos cartes postales aux prisonniers : nous aurions besoin de le savoir de manière plus précise.

C'est pour répondre à toutes ces questions et mettre en place un échange régulier d'informations que nous recherchons un partenaire.

Toutes ces difficultés nous empêchent de développer cette campagne alors que le potentiel est très important en France. Sur plus de 3000 parrains, une bonne moitié n'est pas adhérente de l'AFPS ce qui montre que nous touchons largement au-delà de nos réseaux. Recevoir une mise à jour régulière même décalée dans le temps nous permettrait de relancer la campagne, de faire parrainer l'ensemble des prisonniers et d'engager une véritable campagne politique et médiatique en France.

ANNEXE :

Difficultés rencontrées :

La principale difficulté pour le développement et la bonne gestion de cette campagne est le problème de la mise à jour de la liste prisonnier.

Nous ne connaissons pas les dates réelles de libération des prisonniers même si pour certains, nous avons une date de libération prévue.

Nous n'avons quasiment plus de données sur les prisonniers mineurs ni sur les nouvelles incarcérations. Les mises à jour sont aujourd'hui faites grâce au travail d'une seule personne qui recherche et trouve des informations dans les médias en arabe sur internet. Ces informations concernent le plus souvent des libérations mais très rarement de nouvelles arrestations.

Nous ne sommes informés du transfert d'un prisonnier d'une prison vers une autre que lorsque celui-ci arrive à répondre à son parrain et à lui dire lui-même ou parce que les lettres sont retournées avec la mention « transférée ». Cela arrive aussi pour les libérations.

Nous ne savons pas non plus en quelles proportions nos lettres sont reçues par les prisonniers. Y a-t-il des prisons où le courrier passe plus facilement que d'autres ?

Pour les parrains, la difficulté est de continuer à écrire sans recevoir de réponse du ou des prisonniers qu'il parraine et sans avoir aucune information de contexte (sa vie avant, son métier, sa famille...).

Tribune de **Marwan Barghouthi**

Marwan Barghouti s'exprime depuis sa prison

Marwan Barghouti, député, membre du Parlement Palestinien fut le leader de la seconde intifada qui souleva le peuple palestinien contre l'occupation israélienne en 1988. Il a été condamné plusieurs fois à perpétuité par un tribunal militaire israélien dont il refuse une quelconque légitimité. Il est le principal auteur de l'« appel des prisonniers » **qui unifie la résistance palestinienne. Il est parrainé par la section d'Auby du PCF.** En ces jours de mobilisation populaire en Palestine c'est la voix des prisonniers qui s'exprime avec lui.

Aucun peuple sur terre n'accepterait de coexister avec l'oppression. Par nature, les êtres humains aspirent à la liberté, luttent pour la liberté, se sacrifient pour la liberté. Et la liberté du peuple palestinien n'a que trop tardé.

The Guardian, lundi 12 octobre 2015

Marwan Barghouthi, leader palestinien emprisonné, député, Président du groupe d'amitié avec la France au Conseil Législatif Palestinien, Membre du Comité Central du Fatah, souvent appelé « le Mandela palestinien » L'escalade n'a pas débuté avec la mort de deux colons israéliens. Elle a débuté il y a longtemps,

et s'est poursuivie durant des années. Chaque jour, des Palestiniens sont tués, blessés, arrêtés. Chaque jour, le colonialisme avance, le siège contre notre peuple à Gaza se poursuit, l'oppression et l'humiliation persistent. Alors que certains veulent que nous soyons accablés par les conséquences potentielles d'une nouvelle spirale

de la violence, je continue à plaider, comme je l'ai fait en 2002, pour que l'on s'attaque aux causes de cette violence : le déni de liberté pour les Palestiniens.

Certains ont suggéré que la raison pour laquelle nous ne sommes pas parvenus à conclure un accord de paix est le manque de volonté de feu Président Yasser Arafat ou du manque de capacité du Président Mahmoud Abbas, alors que tous les deux étaient prêts et capables de signer un tel accord. Le véritable problème est qu'Israël a choisi l'occupation aux dépens de la paix et a usé des négociations comme d'un écran de fumée pour faire avancer son projet colonial. Tous les gouvernements au monde connaissent pertinemment cette vérité élémentaire et pourtant nombre d'entre eux prétendent que le retour aux recettes éculées nous permettra d'atteindre la liberté et la paix. La folie c'est de répéter sans arrêt la même chose et d'espérer un résultat différent. Il ne peut y avoir de négociations sans un engagement israélien clair de se retirer complètement du territoire qu'Israël a occupé en 1967, y compris en ce qui concerne Jérusalem, une fin de l'ensemble des politiques coloniales, la reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien, y compris le droit à l'auto-détermination et au retour, et la libération de tous les prisonniers palestiniens. Nous ne pouvons coexister avec l'occupation israélienne, et nous ne capitulerons pas devant elle.

On nous a demandé d'être patients, et nous l'avons été, donnant une chance après l'autre pour la conclusion d'un accord de paix, y compris depuis 2005 et jusqu'à aujourd'hui. Il est peut-être utile de rappeler au monde que notre dépossession, exil et transfert forcés, et l'oppression que nous subissons ont duré près de 70 ans et nous sommes le seul point toujours à l'agenda des Nations Unies depuis sa création. On nous a dit qu'en ayant recours aux moyens pacifiques et aux cadres diplomatiques et politiques, nous engrangerions le soutien de la communauté internationale pour mettre fin à l'occupation. Et pourtant, comme en 1999 à la fin de la période intérimaire, la communauté internationale n'a pas réussi à adopter une seule me-



sure significative, y compris mettre en place un cadre international assurant la mise en œuvre du droit international et des résolutions onusiennes, et adopter des mesures pour mettre fin à l'impunité, y compris à travers le boycott, les désinvestissements et les sanctions, en s'inspirant des outils qui ont permis de débarrasser le monde du régime d'apartheid.

En l'absence d'intervention internationale pour mettre fin à l'occupation, et en l'absence d'actions sérieuses des gouvernements pour mettre fin à l'impunité d'Israël, et en l'absence de toute perspective de protection internationale accordée au peuple palestinien sous occupation, et alors même que la colonisation et ses manifestations diverses, y compris les attaques violentes des colons israéliens, s'intensifient, que nous demande-t-on de faire ? Laisser faire et attendre qu'une autre famille palestinienne se fasse brûler, qu'un autre jeune palestinien se fasse tuer, qu'une nouvelle colonie soit construite, qu'une autre maison palestinienne soit détruite, qu'un autre enfant palestinien soit arrêté, qu'une nouvelle attaque de colons ait lieu, qu'une autre agression contre notre peuple à Gaza soit lancée ? Le monde entier sait pertinemment que Jérusalem est la flamme qui peut inspirer la paix ou déclencher la guerre. Alors pourquoi demeure-t-il impassible alors que les attaques israéliennes contre le peuple palestinien dans la ville et les lieux saints musulmans et chrétiens, notamment Al-Haram Al-Sharif, continuent sans relâche ? Les actions et les crimes israéliens ne détruisent pas seulement la solution à deux Etats sur les frontières de 1967 et violent le droit international. Ils menacent de transformer un conflit politique qui peut être résolu en un conflit religieux éternel qui ne fera que déstabiliser plus avant une région qui fait déjà l'expérience de bouleversements sans précédents.

Aucun peuple sur terre n'accepterait de coexister avec l'oppression. Par nature, les êtres humains aspirent à la liberté, luttent pour la liberté, se sacrifient pour la liberté. Et la liberté du peuple palestinien n'a que trop tardé. Pendant la première Intifada, le gouvernement israélien a lancé une politique « briser leurs os pour briser leur volonté », mais une génération après l'autre, le peuple palestinien a démontré que sa volonté ne peut être brisée et ne doit pas être testée.

Cette nouvelle génération palestinienne n'a pas attendu les pourparlers de réconciliation pour incarner une unité nationale que les partis politiques ont échoué à réaliser, dépassant les divisions politiques et la fragmentation géogra-

phique. Elle n'a pas attendu d'instructions pour mettre en œuvre son droit, et même son devoir, de résister à cette occupation. Elle le fait sans armes, alors même qu'elle est confrontée à une des plus importantes puissances militaires au monde. Et pourtant, nous demeurons convaincus que la liberté et la dignité l'emporteront, et que nous triompherons. Et que le drapeau palestinien que nous avons levé avec fierté à l'ONU flottera au-dessus des murailles de la vieille ville de Jérusalem, pas pour un jour, mais pour toujours. J'ai rejoint la lutte palestinienne pour l'indépendance il y a 40 ans, et fus emprisonné

pour la première fois à l'âge de 15 ans. Cela ne m'a pas empêché de plaider pour une paix fondée sur le droit international et les résolutions de l'ONU. Mais j'ai vu Israël détruire méthodiquement cette perspective année après année. J'ai passé 20 ans de ma vie dans les geôles israéliennes, y compris les 13 dernières années, et ces années n'ont fait que renforcer ma foi en cette vérité inaltérable : le dernier jour de l'occupation sera le premier jour de paix. Ceux qui veulent réaliser cette dernière doivent agir, et agir maintenant, pour précipiter la première.

Marwan Barghouthi prison de Hadarim cellule n°28

Parrainage des prisonniers palestiniens

Rencontre à Aubry le 29 septembre 2015

Environ 25 personnes étaient présentes pour cette réunion, le 29 septembre 2015, dans la salle des Conseils de l'hôtel de ville d'Aubry en présence de Isabelle Hachem, responsable prisonniers à l'AFPS 59/62, (1) Jean-François Larosière, président de l'AFPS 59/62 et Matthieu Bayard secrétaire de la section du PCF d'Aubry. Elle faisait suite à la projection de la « case prison » en juin et était plus particulièrement destinée à la **mise en place et au développement du parrainage des prisonniers palestiniens dans la commune.**

En introduction une présentation de la situation des prisonniers palestiniens, et de leurs grèves de la faim en cours, a été faite, ainsi que les luttes actuelles du peuple palestinien. Le 29 septembre nous en étions encore à la connaissance d'une grève d'une centaine de prisonniers pour le respect, par les forces israéliennes d'occupation, de leurs conditions d'incarcération. (2) Elle se double d'un mouvement contre la détention administrative des Palestiniens (3). Le sort de Khalida Jarrar, députée au Parlement palestinien, membre du FPLP (4) particulièrement active dans le soutien aux prisonniers, fut évoqué : elle est arrêtée depuis avril dernier, placée en détention administrative et maintenant son procès est une nouvelle fois repoussé au 12 octobre.

L'essentiel de la réunion fut un échange concernant les problèmes relevés concernant les parrainages et les moyens d'y faire face.

Le prisonnier parrainé est fixé par l'AFPS au niveau national. Il est nécessaire de s'inscrire comme parrain. (5). Le parrain s'engage à lui écrire régulièrement.

De quoi lui parler : les témoignages ont été divers : aussi bien des événements publics dans la commune, la région ou le pays que de données plus personnelles. La langue à utiliser est d'extrême préférence l'anglais ou l'arabe. Pour l'anglais Aldebert Valette, ancien professeur d'anglais et lui-même parrain peut fournir l'aide à la traduction. Concernant l'arabe nous pouvons avoir l'aide du président de la mosquée et un jeune ayant fait ses études en Algérie s'est également proposé.

Est-ce que le prisonnier reçoit les lettres ? Cette question reçoit une réponse partielle avec la réponse fournie par le filleul de Monique, mais surtout Salah Hamouri (6) qui a largement contribué à mettre en place les parrainages, et qui a le lien avec les prisonniers nous indique que ceux-ci sont extrêmement sensibles au mouvement de parrainage créé par l'AFPS et qu'ils y sont très sensibles.

Pourquoi cette absence de réponse individuelle des prisonniers aux parrains. La raison essentielle de l'absence de réponse est liée au nombre limité de courriers que l'administration pénitentiaire de la puissance occupante permet au prisonnier d'écrire. **Celui-ci s'adresse prioritairement à sa famille dont il est coupé même pour les visites, à la fois pour des raisons matérielles comme par les obstacles mis du côté israélien. (pensons aux prisonniers originaires de Gaza)**

L'absence de retour, d'informations sur la situation des filleuls, savoir si il souffre a fait l'objet de nombreux échanges, y compris le courrier reçu par Monique et les dispositions suivantes (non limitatives) ont été retenues :

- Des rencontres régulières entre marraines et parrains sur Aubry seront mises en place. C'est un réseau de soutien aux prisonniers que nous mettons en place
 - Avec aide à l'écriture (l'AFPS fournit lors de l'inscription comme parrain des modèles de premier courrier)
 - Réponse des prisonniers : nous recherchons, auprès de notre ami de Dunkerque, les références permettant de joindre les timbres pour les réponses au courrier envoyé au filleul
 - Envoi d'un courrier spécial de l'AFPS Nord-Pas de Calais aux parrains faisant le compte rendu de la réunion et comprenant des interventions des responsables nationaux de l'association en charge des prisonniers
 - Le site régional www.nord-palestine.org et le site national de l'AFPS contiennent des informations régulièrement mises à jour concernant les prisonniers.
 - C'est avec Aubry une ville et son maire qui parrainent les prisonniers palestiniens. Il y a une force de nature à trouver réponse aux difficultés rencontrées et à porter la solidarité avec les prisonniers palestiniens
- (1) Association France Palestine Solidarité
 - (2) Cette grève vient de se conclure après qu'Israël ait largement donné satisfaction aux revendications des détenus
 - (3) Elle permet l'internement, sans jugement, pendant six mois renouvelables
 - (4) Front Populaire de Libération de la Palestine. Une des composantes de la résistance palestinienne membre de l'OLP (organisation de Libération de la Palestine)
 - (5) C'est à effectuer sur le site national de l'AFPS www.france-palestine.org
 - (6) Jeune franco-palestinien, innocent, condamné en toute illégalité par un tribunal militaire israélien, Salah fut reçu en l'hôtel de ville d'Aubry le 8 mai 2012

Une prochaine réunion est programmée le mardi 03 novembre à Aubry

Écrire à un prisonnier politique palestinien

Quelques adresses utiles

Adresse nationale :

Site internet de l'AFPS : <http://www.france-palestine.org/-Parrainages->

Par mail : soutienprisonnier@gmail.com

Par courrier : AFPS groupe de travail prisonniers 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Adresses régionales

Site internet de l'AFPS-Nord-Pas de Calais :

<http://www.nord-palestine.org/prisonniers.htm> *Le site régional donne souvent des informations sur les mouvements de lutte en cours dans les prisons israéliennes.*

Par mail : contact@nord-palestine.org

Par courrier : MRES 23 rue Gosselet - 59000 LILLE

AFPS groupe de **Douai** - Maison des Associations Rue des Potiers 59500 DOUAI Tel. 06 63 34 32 63

Lettre d'un prisonnier à Monique, sa marraine

Ramon Prison 8 juin 2014

Chère Monique

Salut et bonjour

Il y a une semaine, j'ai reçu votre lettre n°20 et j'étais très heureux car votre adresse y était notée et tout ce temps j'ai attendu de recevoir votre adresse juste pour pouvoir vous écrire et vous remercier. Merci pour votre présence, merci pour votre soutien, et merci pour chaque mot que vous m'avez écrit et sachez que chaque lettre dans chaque mot que vous m'avez écrit est profondément appréciée et je vous dois énormément, et à votre famille et à vos amis. Nos amis et moi parlons toujours de vous tous et vraiment, vous avez une place immense dans notre cœur où nous nous disons que ce n'est pas étrange mais c'est sincère car cela vient de vraies personnes libres qui ont inventé la Statue de la Liberté. Quant à moi, je vais assez bien. J'ai encore trois ou quatre ans à passer ici dans cette prison et je suis impatient de toujours garder contact avec vous.

Vous m'avais demandé si j'avais besoin de quelque chose que vous pourriez m'envoyer, eh bien vous avez déjà fait ce que vous pouvez. Je suis amoureux de la nature et j'aime la liberté. Vous pouvez m'envoyer des photos de rivières, cascades, plages, montagnes etc. mais ce qui me manque le plus est la liberté, et j'aimerais que vous sachiez que je me bats pour la liberté et c'est la deuxième fois que je suis en prison et je suis fier d'être amoureux de mon pays d'origine et je continuerai sur ce chemin jusqu'à ce que je goûte le goût de la liberté. On dit que « quand on veut, on peut », et je vois devant et autour de moi que c'est très proche et très bientôt.

Merci encore et encore et je parlerai de vous tous à ma famille et à mon peuple et vraiment mes amis et moi vous devons beaucoup pour votre présence et votre soutien.

Soyez sûre qu'il y aura toujours quelqu'un qui répondra aux besoins de liberté.

Merci à vous, envoyez les salutations à votre famille et vos amis et votre peuple, de ma part ainsi que ma famille et mes amis ici en prison et même de la part de mon peuple.

J'espère avoir de vos nouvelles bientôt.

Merci et bien à vous.

Khalil Shawamreh

Salah Hamouri privé par Israël de la liberté de circulation

Salah Hamouri, jeune franco palestinien innocent, emprisonné 7 ans après un jugement en toute illégitimité, par un tribunal militaire israélien, fut reçu chaleureusement à Aubry le 8 mai 2012.

A son appel nous poursuivons la solidarité avec les prisonniers palestiniens, en particulier les parrainages.

Lors de notre réunion du 29 septembre, à l'Hôtel de Ville nous apprenons que les autorités militaires israéliennes continuent de priver Salah de la possibilité de soutenir son diplôme d'avocat en le privant, jusqu'au 22 mars 2016, de la possibilité de se rendre à l'Université voisine de Jérusalem où il habite.




photo de l'été 2012 où Aubry s'adressait aux automobilistes de l'A1

La France doit exiger la levée de cet ordre.

Auby

Solidaires avec les prisonniers palestiniens

 Une quarantaine de personnes a assisté à une rencontre pour le parrainage des prisonniers palestiniens à Auby, le 29 septembre, à l'invitation du maire d'Auby, Freddy Kaczmarek, du secrétaire de la section locale du PCF, Mathieu Bayart, et du Président régional de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), Jean-François Larosière.

Depuis plusieurs années, la commune d'Auby ainsi que la section de Pont-de-la-Deûle du Parti communiste français organisent, en partenariat avec l'AFPS, des rencontres sur la situation vécue par les palestiniens, victimes d'une colonisation par l'Etat israélien.

Une situation inadmissible et qui ne respecte pas le droit international, comme a pu le souligner, à l'occasion d'une autre conférence organisée à l'hôtel de ville d'Auby, Roland Weyl,

spécialiste du droit international. « Le droit international ne se négocie pas, il doit s'appliquer », avait-il rappelé, en indiquant que la principale revendication palestinienne est, encore aujourd'hui, de vivre dans un territoire tel qu'il existait selon les frontières établies en 1967.

Cette fois, la rencontre, s'est voulue la plus concrète possible, autour d'un acte militant d'une grande importance pour le moral des palestiniens : l'organisation des parrainages des prisonniers politiques. Il s'agit d'envoyer, au moins une fois par mois, une lettre à un prisonnier détenu dans une prison israélienne, dont l'adresse et le nom sont communiqués par l'AFPS.

Depuis plusieurs années, la commune d'Auby met à disposition des militants de la cause palestinienne des moyens logistiques pour faire



Au côté de l'association France Palestine Solidarité, Auby et le parti communiste s'engagent concrètement pour soutenir les prisonniers..

connaître ce combat internationaliste et solidaire. La nécessité de lancer concrètement l'opération du parrainage des prisonniers devenait nécessaire. Cet engagement s'accompagne pourtant de quelques difficultés : absence de réponses des prisonniers, difficultés à trouver un thème d'écriture, frein à cause de la maîtrise d'une langue étrangère (anglais ou arabe).

La prochaine réunion aura lieu le 3 novembre pour écrire les premières lettres aux prisonniers et réunir les personnes intéressées par le parrainage.

Parrainage des prisonniers palestiniens

Rencontre à Auby salle Pierre Cucheval (siège de la section du PCF) 7 rue Émile Zola

Mardi 3 novembre à 18 h 30

Nous poursuivons le travail d'échange en vue d'une correspondance régulière avec les prisonniers palestiniens.

Notre dernière réunion le 29 septembre se traduit, outre l'échange politique, par une guide à l'écriture et par un bulletin-prisonniers de l'AFPS Nord-Pas de Calais.

Celle du 3 novembre permettra d'avancer dans l'écriture après avoir fait le point sur :

- Le soulèvement en Palestine en particulier de la jeunesse
- Plus de 1000 arrestations en octobre, plus de 60 Palestiniens tués : le massacre israélien se poursuit. Agissons

Prisonniers : une réponse de Laurent Fabius

*Suite à la campagne de l'AFPS Nord-Pas de Calais, de 2014, concernant les prisonniers palestiniens, le Ministre français des Affaires Étrangères avait été interrogé par Alain Bocquet, député du Nord. Voici sa réponse. La détention administrative y est dénoncée. Il est plus que temps que les autorités françaises interviennent réellement afin de mettre fin à ce déni de droit, qu'elles connaissent. **L'heure est aux sanctions contre Israël.***

**Laurent Fabius , Ministre des Affaires Etrangères et du développement international
répond à Alain Bocquet, sur les prisonniers palestiniens.**

Paris, le 22 décembre 2014

Monsieur le Député-maire,

Vous avez appelé mon attention sur la situation des prisonniers palestiniens.

Le France suit attentivement la situation de ces détenus. Tant au titre national qu'avec ses partenaires européens, elle rappelle à Israël que leurs conditions de détention doivent être conformes aux obligations prévues par les conventions internationales.

Lors de la session du Conseil des droits de l'Homme de mars 2014, la France a appelé à l'application du droit international, en particulier de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, dans les Territoires palestiniens. Elle a soutenu la résolution 25/28, exprimant son inquiétude devant le recours continu et étendu à la détention administrative. Cette résolution demande l'application intégrale de l'accord conclu en mai 2012 et l'ouverture immédiate d'une enquête indépendante sur tous les cas de décès en détention et appelle Israël à libérer tous les prisonniers palestiniens dont la détention n'est pas conforme au droit international.

Au-delà, le récent conflit à Gaza a illustré le caractère insoutenable de l'absence d'horizon politique et la nécessité de faire enfin prévaloir une solution au conflit israélien-palestinien, fondée sur la reconnaissance des deux Etats : un Etat palestinien démocratique et viable, vivant en paix et en sécurité aux côtés de l'Etat d'Israël.

Lors de la conférence du Caire pour la reconstruction de Gaza, j'ai fait valoir l'urgence de sortir de l'impasse politique et, compte tenu des échecs précédents, d'adapter la méthode de négociation. J'ai plaidé pour un élan collectif impliquant davantage la communauté internationale, afin de partager le coût politique des difficiles, mais nécessaires, décisions à prendre. Dans cette négociation diplomatique, la reconnaissance de l'Etat palestinien constituera un instrument du règlement définitif du conflit, un levier au service de la paix.

Dans cette perspective, la France poursuit ses efforts aux Nations Unies et travaille à un projet de résolution qui puisse fédérer un maximum de partenaires et permettre l'endossement d'un cadre de négociation par la communauté internationale.

Soyez assuré que la France ne ménage aucun effort pour que ce conflit qui a causé tant de souffrances depuis plus de soixante ans, trouve enfin une solution juste et durable.

...

Laurent FABIUS

Mardi 3 novembre , à 18 h 30, salle Pierre Cucheval, 7 rue Emile Zola à Auby : Réunion Parrainage des prisonniers palestiniens
Mercredi 4 novembre , à 18 h, à la MRES de Lille : Conférence organisé par la LDH « Palestine, la colonisation, ses enjeux, ses répercussions sur les droits de l'Homme » avec Michel Tubiana président d'Honneur de la LDH
Vendredi 6 novembre, à 19h, à Douai : salle des sports de la Résidence Gayant, Gala de boxe avec stand AFPS 59/62
Samedi 7 novembre , à 11 h, Carrefour Euralille à Lille : Rassemblement BDS Organisé par AFPS 59/62, CP, MRAP, LDH, JC, AMDH...
Mercredi 4 novembre à l'Opéra de Lille , Samedi 14 novembre au Carré Sam de Boulogne sur Mer , Mercredi 18 novembre , au Conservatoire de Lille , Vendredi 20 novembre , au Conservatoire de Dunkerque : Concert de Tamazouj >>
Samedi 14 novembre , de 14h15 à 15h45, à la MRES de Lille : Réunion du Conseil de l'AFPS 59/62
Samedi 14 novembre , à 19h, à Lille : à la Bourse du Travail boulevard de l'usine Débat « Révoltes arabes : quel a été le rôle des USA ? » Avec Ahmed Bensaada (Arabesque\$), Saïd Bouamama (sociologue) et Michel Collon Organisé par FUIQP et CGT Educ'action.
Dimanche 15 novembre, à Lille à 16h , au Cinéma l'Univers : 16 Rue Georges Danton Projection du film et débat « Palestine - La case prison » avec Hamdan Al Damiri , coordinateur de la Communauté Palestinienne en Belgique et au Luxembourg et Khaled Hamad , coordinateur de l'alliance européenne de soutien aux prisonniers palestiniens
Lundi 16 novembre , à 19h, Studio 43 (Pôle Marine) à Dunkerque : Projection du film et débat « Palestine - La case prison » >>
Samedi 21 novembre , de 17 à 19h, Médiathèque Grand Plage, 2 rue Pierre Motte à Roubaix : Débat avec Fred Poché autour de son livre "Edward Saïd, l'humanisme radical" >>
Vendredi 27 novembre , à 18h, salle Concorde, boulevard de Metz à Lille : Soirée palestinienne de Solidarité Organisée par Palmed France et la Communauté palestinienne du Nord

CA de l'AFPS Nord-Pas de Calais

Il se réunira le **samedi 14 novembre de 14 h à 15h 45** à la MRES à Lille salle Moulin.

Rappel : le CA est ouvert aux adhérents qui peuvent prendre part aux débats

Ordre du jour proposé :

- 1 Situation en Palestine
- 2 Point sur BDS. Ce sera d'ailleurs l'occasion de faire le point sur les actions récentes de l'association et notamment l'action Carrefour
- 3 le 27 novembre salle Concorde à Lille. Il s'agira de notre participation à la journée internationale de la Palestine.
- 4 La solidarité avec les prisonniers palestiniens. Parrainages.
- 5 Le secours médical
Compte tenu du temps limité ces points seront abordés en liaison avec la préparation du 27 qui se déroule avec Palmed Europe et la Communauté palestinienne du Nord
- 6 Adhésions/Réadhésions il s'agit de faire le point, après la relance qui a été faite, pour les cotisations encore non rentrées
- 7 Agenda
- 8 Questions diverses